Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 8 (1863)
Heft: 23

Artikel: Des dépenses militaires
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-329927

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE SUISSE

dirigée par F. LECOMTE, lieutenant-colonel fédéral.

N° 23. Lausanne, 19 Décembre 1863. VIIIe Année

SOMMAIRE. — **Des dépenses militaires.** — **Guerre d'Amérique.** — **Extension du système des canons rayés.** — **Instruction sur les subsistances militaires** (*suite*). — **Circulaire et avis.**

DES DÉPENSES MILITAIRES.

Le premier congrès de l'*Association internationale pour le progrès des sciences sociales*, qui s'est réuni à Bruxelles l'an dernier, est inconnu, pensons-nous, de nos lecteurs. On y a cependant traité des questions qui intéressent les militaires, les militaires suisses en particulier, et c'est à ce titre que nous en parlerons ici.

La cinquième livraison des *Annales de l'Association internationale,* qui vient de paraître, nous apprend que la question : DE L'INFLUENCE DES DÉPENSES MILITAIRES AU POINT DE VUE DE LA RICHESSE PUBLIQUE, y a été l'objet de vives discussions.

M. *Garnier-Pagès,* qui a ouvert le débat sur ce sujet, a brièvement récapitulé les calamités de la guerre et les avantages qui résulteraient d'une bonne *entente* entre les nations; mais il n'a présenté aucun moyen propre à éviter la guerre ou à rendre cette *entente,* si précaire aujourd'hui, plus cordiale et plus durable dans l'avenir.

M. *Mayer-Hartogs* (Bruxelles) croit qu'il serait très utile de spécifier nettement l'emploi que l'on fait des produits des impôts. Quand le peuple saurait qu'on ne consacre que 10 millions pour l'instruction, les beaux-arts, etc., alors que l'on applique 75 millions aux dépenses de la guerre, la question de la réduction des dépenses militaires aurait fait un grand pas. Il continue à condamner l'exagération des dépenses militaires.

Plusieurs autres orateurs français, anglais, espagnols, belges, parlent encore dans le même sens, et se plaignent acerbement du *militarisme.*

A son tour, M. le major *Van de Welde* se lève pour répondre à ces orateurs, et s'est exprimé comme suit :

« On a beaucoup attaqué les armées permanentes, et même avec animosité ; mais, excepté M. Garnier, personne n'a traité la vraie question, celle du désarmement général, le but vers lequel nous tendons tous.

« Supprimez les armées régulières, et la société retombe dans le chaos où elle était plongée au temps des milices des communes et des bandes de volontaires de toutes sortes.

« Consultez l'histoire, et vous trouverez que c'est aux armées permanentes qu'on doit la stabilité, l'ordre, la liberté et le progrès de la civilisation.

« Autrefois, les bandes indisciplinées de chevaliers, de routiers, de condottiere que les seigneurs entraînaient au combat et au pillage, bien loin d'être des principes d'ordre, comme nos armées modernes, étaient des éléments de désordre, encore plus redoutables pour les citoyens que pour les ennemis de la patrie.

« Alors la guerre était la règle, la paix l'exception. Les populations étaient constamment en armes sur les remparts. Villes, bourgades et châteaux, tout était forteresse.

« Charles VII créa les premières troupes permanentes ; si imparfaites que fussent les compagnies d'ordonnance, les chefs étaient responsables envers le roi de l'inconduite de leurs troupes ; les écrivains du temps vantent déjà la discipline des ordonnances, et assurent que leur organisation eut la plus heureuse influence sur l'ordre social.

« Bientôt après, le roi abolit la milice des communes et la remplaça par une infanterie plus régulière, par les francs-archers.

« Ces institutions enlevèrent aux chevaliers toute prérogative au commandement. Peu à peu, les grades et les ordres militaires, accessibles à tous, remplacèrent les priviléges de la naissance. C'était le premier germe de liberté et d'égalité qui pénétrait par l'armée dans la société.

« La substitution du fusil aux anciennes armes amena surtout de grandes modifications : la chevalerie dut céder le pas à l'infanterie, et l'introduction de toutes les classes dans les armées régulières contribua grandement à la transformation de la société.

« Quant on reconnaît la nécessité d'une force armée, il la faut admettre permanente. Les preuves ne manquent pas : les deux plus grandes puissances militaires du monde, la France et l'Autriche, se sont fait la guerre à propos d'une question politique des plus graves. Avec des sacrifices d'hommes et d'argent relativement faibles et sans

ébranler sérieusement le crédit public, en deux mois à peine, elles ont terminé leur différend par les armes.

« En Amérique, où les armées sont formées de milices et de volontaires, la guerre dure depuis des années, dévore des centaines de mille hommes, jette la perturbation dans les finances et détruit la richesse publique, sans amener le moindre résultat.

« Si l'Amérique avait eu des armées régulières, la guerre serait terminée depuis longtemps. Les armées de volontaires n'ont pas assez de cohésion pour entreprendre des opérations décisives; leur manque de consistance fait échouer les combinaisons stratégiques les mieux conçues, et les batailles livrées avec des troupes sans esprit de corps et sans discipline ne sont que des échauffourées, des tueries sans autre résultat que de paralyser momentanément les deux parties.

« Pour terminer leur différend par les armes, le Nord et le Sud n'ont rien de mieux à faire que de s'en retourner chacun chez soi, puis de rentrer en campagne avec des armées organisées à l'européenne. Alors la lutte aboutira.

« En affaires militaires, comme en affaires industrielles, on ne fait vite et bien que ce qu'on fait tous les jours; la division du travail est le principe économique par excellence. Donc, aussi longtemps qu'on ne pourra pas se passer d'une force armée, servons-nous de troupes régulières, ce sont les plus utiles et les moins coûteuses.

« On a souvent vanté l'organisation économique du système militaire de la Suisse. D'abord cette contrée ne ressemblant à aucun autre pays de l'Europe, il se peut qu'une organisation qui astreint au service militaire tout citoyen de 19 à 44 ans, convienne à un pays de montagnes en grande partie arides, où l'émigration est constante et où la surabondance des bras a de tout temps permis de fournir des travailleurs et des soldats à la plupart des Etats de l'Europe; mais à coup sûr une telle organisation ne s'appliquerait que difficilement à un pays industriel et agricole, où la profession des armes n'est pas recherchée comme en Suisse. Et dans les pays comme le nôtre, par exemple, nos miliciens, appartenant généralement à la classe ouvrière, la perte de leur journée de travail n'enlève pas à la société le quart de la valeur qu'on perdrait, si l'on incorporait indistinctement tous les hommes valides, avocats, professeurs, chefs de maisons de commerce et d'établissements industriels, etc. De plus, en temps de paix, avec l'organisation suisse, nous n'aurions pas moins de 400 mille hommes sous les armes. Pour se passer de troupes permanentes, la Suisse s'est jusqu'ici trouvée dans des conditions exceptionnelles : en contractant des capitulations militaires avec les souverains étrangers, elle se réservait le droit, si son territoire était menacé, de rappeler

ses régiments; elle avait ainsi de fait une armée permanente. En outre, il lui restait le précieux avantage de recruter, en partie, son armée parmi les officiers et soldats rentrés au pays, après avoir servi un ou plusieurs termes dans des armées étrangères. Aujourd'hui que les cantons se sont interdit les capitulations, il s'agit de voir si la Suisse gardera cet esprit militaire qui l'a toujours distinguée des autres nations, et si son armée conservera assez de consistance pour se passer complétement de troupes permanentes.

« On a signalé les dangers de l'abus de la force; mais ils seraient bien plus grands si la force publique, au lieu d'être confiée à des armées disciplinées et recrutées dans le sein de la nation, était composée de milices citoyennes, peu soucieuses du service militaire, et de stipendiés, toujours prêts à se livrer au plus offrant. En Belgique, par exemple, que peut-on craindre? Le pouvoir exécutif est sans cesse obligé d'avoir recours aux Chambres pour entretenir la permanence de l'armée, et c'est moins le gouvernement que l'autorité communale qui dispose de la troupe pour faire respecter l'ordre public. L'armée ne peut intervenir que sur l'ordre du bourgmestre.

« Selon moi, Messieurs, pour arriver un jour au désarmement général, il faut non-seulement maintenir les armées régulières, mais encore perfectionner tout le système militaire, qui, au point de vue de la défense surtout, laisse encore beaucoup à désirer. Si l'on parvenait à rendre *le faible fort chez lui,* nous serions bien près de voir notre désir se réaliser. Si, par exemple, nous, petit peuple, nous pouvions tenir en échec l'agression d'un de nos grands voisins pendant six semaines ou un mois seulement, je dis que nous n'aurions plus guère à redouter les invasions. Il n'y a pas de puissance assez bien assise pour se hasarder à une telle entreprise, quand le faible aurait le bon droit de son côté, et par suite les sympathies de l'Europe.

« Si, à l'aide d'un bon système militaire, on parvenait à enlever au fort tout espoir de vaincre le faible chez lui, — ce qui est possible, — le fort n'ayant pas à redouter le faible et ne prévoyant plus la possibilité de faire des conquêtes, réduirait bientôt sa force armée au strict nécessaire pour le maintien de l'ordre intérieur. Le faible suivrait évidemment l'exemple du fort, et, en une ou deux générations, le désarmement se ferait tout seul.

« Je suis militaire; j'ai fait une étude toute spéciale du sujet qui nous occupe; j'ai consumé bien des veilles à l'examen de la défense des Etats, des petits Etats surtout. J'ai fait sur ce sujet un livre assez extraordinaire pour me faire traiter de fou par les hommes les plus sérieux (*rire général*). Riez, Messieurs; on m'a traité de fou, parce que j'ai démontré — et d'une manière irréfutable — qu'avec une for-

teresse située au cœur du pays, nous serions plus forts qu'avec vingt-sept places fortes et citadelles échelonnées en cordon sur la frontière ; parce que j'ai soutenu qu'avec le nouveau système de défense, nous pouvions non-seulement tenir tête, pendant des mois, à une puissance de premier ordre, mais encore acquérir une grande prépondérance et même décider du sort de l'Europe, si l'on venait faire la guerre sur notre sol ; en un mot, parce que j'ai prétendu qu'on peut rendre le faible fort chez lui.

« Un orateur belge vient de dire qu'on devrait démolir le camp retranché situé en avant d'Anvers et supprimer notre armée, parce que tout cet appareil militaire ne servirait à rien si nous étions attaqués sérieusement.

« Je l'avoue, je suis peiné de devoir constater qu'il y a des Belges qui aient si peu de confiance dans notre existence nationale et dans le courage de notre armée. Mais en fait de guerre, je crois être aussi compétent que mon honorable compatriote, et je suis loin de partager son avis. Comment! une armée de plus de 100 mille hommes, qui, sous le rapport de l'organisation, de l'administration, de l'équipement, de l'armement, du personnel et de l'instruction, n'a peut-être pas d'égale en Europe, une telle armée, dis-je, suivie de tous les hommes valides d'une nation de 5 millions d'âmes, dont la bravoure a été reconnue par Napoléon comme par César, se déclarerait d'avance incapable de repousser une invasion! Si tel était le sentiment de la nation et de l'armée, je n'hésiterais pas à déclarer hautement que nous serions indignes de jouir des larges et nobles institutions qui nous régissent.

« Sans doute, malgré le plus grand dévouement, nous pourrions avoir le dessous dans la lutte, mais du moins nous succomberions honorablement. On a vu les armées les plus vaillantes et les plus nombreuses, conduites par les plus grands capitaines, échouer contre des armées relativement faibles, mais soutenues par le sentiment national. — Un peuple qui a le courage d'incendier ses villes pour priver l'ennemi d'abris, ne périra jamais. — On a vu un petit Etat, épuisé par sept années de guerre, attaqué par une coalition et menacé d'être rayé de la carte de l'Europe, grâce à son énergie encore plus qu'à ses ressources matérielles, sortir victorieux de la lutte.

« Avec notre système militaire, au lieu d'une armée nombreuse suivie de toute la nation, n'eussions-nous qu'une armée de 25 mille hommes, conduite par un général capable, — et, soyez tranquilles, nous saurons le trouver, — nous pourrions momentanément contenir l'invasion et donner le temps aux deux tiers de l'Europe de venir à notre aide ; et si, au pis aller, nous étions vaincus, au moins l'hon-

neur serait sauf. Si, au contraire, nous ne voulons pas nous défendre nous-mêmes, nous serons méprisés par les autres nations; personne ne se souciera de secourir un peuple qui s'abandonne lui-même, et alors indépendance, liberté, honneur, tout sera englouti.

« Je vous demande pardon, Messieurs, de cette digression; mais j'ai cru de mon devoir de réfuter les attaques dirigées contre une institution sur laquelle repose la sécurité de la patrie.

« Je me résume. Ce n'est pas en attaquant les armées permanentes qu'on arrivera au désarmement. Il y a une question préalable à résoudre, c'est de mettre les nations dans l'impossibilité de faire la guerre.

« Multipliez les voies de communication, abaissez les tarifs des postes et des chemins de fer, rendez les relations et les transactions entre les peuples de plus en plus faciles, engagez le faible à se rendre fort chez lui, et surtout conseillez aux peuples de constituer leurs gouvernements de manière qu'on ne puisse faire la guerre sans l'assentiment de la nation, et la question du désarmement sera résolue.

GUERRE D'AMÉRIQUE.

Le général fédéral Grant, qui s'est déjà grandement distingué par la prise de Wicksburg, vient d'obtenir de nouveaux et brillants succès.

Du 23 au 26 novembre, il a délogé ses adversaires des positions voisines de Chattanooga, où Rosenkranz, son prédécesseur, avait éprouvé, il y a quelques mois, un désastre si sérieux qu'il avait failli mettre en péril le Tennessee et le Kentucky. Aujourd'hui, non-seulement ces Etats paraissent préservés de tout retour offensif des confédérés, mais ceux-ci sont menacés jusque dans le centre de la Géorgie, et l'on peut dire que la force de la rébellion est brisée dans cette partie du pays. Les pertes des vainqueurs ne s'élèvent guère au-dessus de 3000 hommes, quoique la résistance ait été très acharnée; en revanche, les confédérés, sans compter leurs morts et leurs blessés, ont laissé sur le champ de bataille quatre à six mille prisonniers et trente canons.

Dans le Nord-Est, l'armée du Potomac, sous le général Meade, a traversé le Rapidan aux gués de Germania, de Culpepper et d'Ely, sans rencontrer aucune opposition de la part du général Lee. Celui-ci